

[Accueil](#)

[Histoire](#)

[Lieux](#)

[Les espaces verts et les ponts](#)

Jardins familiaux du Bois-du-Château

Jardins familiaux du Bois-du-Château

Un emplacement est retenu pour implanter un jardin familial pour les habitants du Bois du Château : 100 parcelles de 130 m² sont dégagées sur 1 hectare et demi. Il s'agit de l'ancien site de la décharge de Kerdual situé entre la piscine Tournesol et la pénétrante. Les travaux commencent en avril 1980 avec le nivellement de l'ancienne décharge publique qui a fermé ses portes deux ans auparavant. Cinq à six mois de travail pour acheminer les 5 000 m³ de remblais, 15 000 tonnes de terre végétale. Les travaux d'aménagement des terrains (voirie, clôtures et plantations), lancés en septembre 1980, ont pris du retard lié aux intempéries.

Le 18 décembre 1980 a lieu la première assemblée générale des jardins familiaux du Bois du château avec l'élection du bureau, à la maison de quartier. À cause du mauvais temps, la livraison des parcelles ne peut encore se faire.

La municipalité envisage, si les pluies s'estompent, une reprise des travaux en janvier 1981 pour une livraison des terrains aux

membres dès le mois février. La troisième phase des travaux est l'installation des cabanons et du local commun. Celle-ci ne peut être effective qu'à compter du printemps 1981. En effet, le terrain se situe à cheval sur les communes de Lorient et de Quéven hors Quéven n'a pas prévu de construction à cet endroit sur son plan d'occupation des sols. Celui-ci doit donc être modifié avant toute demande de permis de construire. Le traçage des parcelles et le tirage au sort d'attribution est sous la responsabilité de l'association. Les parcelles ne peuvent être séparées que par de petites haies voir par des grillages bas verts ou gris. Le traçage des parcelles est effectué le 20 février 1981 par le personnel municipal et les membres de l'association. Les haies avec conifères brise-vent sont réalisées Le samedi 21 février 1981, le président de l'association François Le Gloanec remet en location 60 jardins sur 100 à des familles du quartier pour jardiner. Ce jour-là, les premiers attributaires reçoivent un pommier et un poirier à planter eux-mêmes. Il reste alors les gros labours à terminer, l'implantation de l'abri principal. Les 40 parcelles restantes sont attribuées courant mars.

Les abris de jardins conçus par l'architecte de la ville sont posés au mois d'avril.

Délibération du conseil municipal du 28 mai 1980 approuvant l'aménagement des jardins familiaux du Bois du Château. Approbation du

projet. Autorisation de lancer l'appel d'offres pour les travaux voirie et espaces verts.